



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 14 mars 2016 à 20 h 00.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Yvan Chantal	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
Mme July Bédard	siège #3
M. Martin Pascal	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
Mme Line Charest	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. Mme Martine Lirette, directrice générale/secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

41-03-16

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MME JULY BÉDARD
APPUYÉ PAR M. STEEVE PAQUET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant au point «Autres affaires» :

- Conseillers;
- Administration;
- Permis d'installation pour une fausse sceptique;

42-03-16

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M. STEEVE PAQUET ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne soit et est levée à 20 h 04 et ajournée pour être poursuivie immédiatement après la séance ordinaire qui débute à l'instant.

Raymond Francoeur
Maire

Martine Lirette
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière